

Collecte en séparé des biodéchets dans le Sud Territoire

Depuis le 1^{er} janvier 2024, tous les habitants du Sud Territoire disposent, près de chez eux, d'une solution de tri de leurs biodéchets.

Quels sont les premiers chiffres et comment se réapprovisionner en sacs kraft ?
On fait le point.

83 points de collecte ont été installés sur l'ensemble du territoire intercommunal par le service intercommunal de gestion des déchets, soit 1 Point d'Apport Volontaire (PAV) ou abri-bac pour 250 habitants dans les zones d'habitat dense et 1 PAV par village dans les zones pavillonnaires. Ces PAV sont disposés autant que possible à côté des points de collecte du verre afin de mutualiser le geste de tri.

200 tonnes de biodéchets ont déjà été récoltés en 2024.

Le réassort des sacs kraft est disponible toute l'année du lundi au vendredi sur différents sites de la Communauté de communes du Sud Territoire :

- Pôle technique de Grandvillars,
- Siège de la CCST à Delle,
- Déchetterie de Fêche l'Église.

DISTRIBUCTIONS DE SACS KRAFT

→ distributions gratuites

DELLE

Samedi 15 février
de 9h à 12h – CCST Delle

BEAUCOURT

Samedi 15 mars
de 9h à 12h
Ecole de musique

En complément, 2 distributions, gratuites, de sacs kraft vont être organisées dans les communes de Delle et Beaucourt pour l'ensemble des habitants du Sud Territoire.

Celles-ci auront lieu :

- **DELLE : Samedi 15 février de 9h à 12h au siège de la CCST - Place Raymond Forni**
- **BEAUCOURT: Samedi 15 mars de 9h à 12h dans les locaux de l'Ecole de musique - Rue Frédéric Japy**

Les sacs kraft permettent de collecter les biodéchets au domicile avant de les apporter jusqu'à l'abri-bac le plus proche. Cette distribution sera également l'occasion de répondre aux questions des habitants.

UN BIODÉCHET, C'EST QUOI ?

Les biodéchets, ou déchets fermentescibles, sont constitués des déchets alimentaires et autres déchets naturels composés de matière organique biodégradable. Les biodéchets représentaient 1/3 des ordures ménagères résiduelles avant la mise en place de la collecte séparée et étaient la plupart du temps incinérés. Le tri à la source des biodéchets permet une valorisation et un retour au sol.

C O N T A C T

Céline HAMADI, Responsable du service Gestion des déchets
03 84 36 32 86 – celine.hamadi@ccst90.fr
www.cc-sud-territoire.fr